



Violence Conjugale par Mon conjoint d'origine française

Par **sumuni Nathalie**, le **24/08/2017** à **17:30**

Bonjour,

Je suis de Nationalité Congolaise (République Démocratique du Congo) âgée de 35ans, j'ai été en couple avec mon mari de nationalité Française durant 10ans de vie communes dont 5ans de mariage civil (célébrer dans mon pays d'origine) dont 3ans d'un mariage régulariser ou transcrite auprès de l'état Français. Mon cas est un peu Particulier de ce que vous traitez mais je ne

Sais pas sur qui me tournée. Je suis sans travaille, ni logement fixe et je vie en Côte d'Ivoire ou nous vivons depuis plus de 3ans avec mon Mari. Il ya 2semaines, mon Mari m'a chassé de la maison conjugale après plusieurs plaintes me disant de ne pas avoir de travail bientôt, qu'il n'a plus d'argent. Bref, J'étais devenu un poids pour lui. Après m'avoir mis dehors, sans chaussure je suis allé voir la police qui m'a juste conseiller de retourner avec lui disant que ce sont des querelle de couple Mais cette situation fut une goutte d'eau qui a dépassé la vase. Donc j'ai décidé de ne plus retourner avec lui. J'ai rencontré mon mari quand j'avais 25ans maintenant j'en ai 35 ans. je n'ai jamais travaillé et je ne sais pas par où commencer dans un pays où il m'a amené pour son travail. Pendant les 10ans j'ai subis des injures, je me suis fait dénigrer, j'ai dû faire des choses inimaginable par amour, par peur, par chantage jusqu'à ce que j'ai fini par me résigné, en me disant que je ne vau rien, que je ne suis pas intelligente, que au moins j'ai un toit, à manger. J'ai même subis des inséminations artificiel répétitif pensant que ceci sauverai notre couple. Mon marie a fait tout pour que je ne renouvelle pas mon séjour en France donc je ne peux m'y rendre pour avoir un gain de cause. Pourrais-je avoir un visa pour demande d'asile. Que me conseillerez-vous ? J'ai besoin d'une protection. Je suis allé voir l'ambassade de la France dans le pays où nous résidons il m'ont conseillé de prendre un avocat. Mais je ne pas des moyens pour en payer et mon marie ne veu rien me donner pour juste vivre. au contraire il me fait du chantage avec une video qu'il a pris de moi en me disant si je ne rentre pas au pres de lui il va le publier la video intime de moi sur les sites sociaux.

et il ne pas du genre a etre present sur facebook nis dans dans site sociaux.

J'ai dû effacer mon compte Facebook pour qu'il ne me voit pas en ligne et qu'il ne demande pas d'être amis à mes ami mais ceci ne lui a pas empêché de mettre sur son profile une photo prise du vidéo compromettant.

Maintenant je ne sais pas quoi faire. je n'ai jamais travaillé et je ne sais comment arriver à trouver de l'argent pour payer un avocat. je n'ai même pas des quoi me paye à manger. Il sait que je ne peux rien faire car en Afrique, quand on a de l'argent, on a tout le monde de son cote.

Je m'assois dans la rue jusqu'à ce qu'une âme charitable accepte de m'aider avec un

logement pour quelque temps.

Déjà, je suis ma ; j'ai envie de mettre fin à ma vie et ne je crois pas pouvoir tenir longtemps pour s'il arrive à publier cette vidéo.

Je suis une africaine et notre société ne fait pas des cadeaux pour ce genre de vidéo et toute ma famille en souffrira.

Par **Saroli Patrick**, le **13/09/2017** à **16:24**

Madame

Il est rappelé à toutes personnes faisant des déclarations / accusations non fondé juridiquement, publier sur réseau sociaux et autre en référence à une tiers personne.

Peu faire l'objet de plaine poursuite judiciaire.

En tout bon respect des droits civiques et juridique de tout à chacun